

Montréal, le 5 décembre 2017
Communiqué de presse

Montréal s'engage pour devenir une Ville sans sida

Vendredi 1er décembre 2017, Madame Valérie Plante, mairesse de Montréal, [a cosigné](#) avec Dr José Zuniga, de l'Association internationale des fournisseurs de soins de santé en VIH (IAPAC), la Déclaration de Paris de 2014, faisant officiellement de Montréal la première ville canadienne à participer à l'Initiative de l'ONUSIDA, *Fast Track Cities*, en présence des représentants de la TOMS, de la COCQ-SIDA, d'un organisme communautaire pour les femmes autochtones, de la Direction régionale de Santé publique de Montréal, d'élus et de personnalités de la recherche ou de milieux cliniques, notamment l'ambassadeur de cette initiative à Montréal, Dr. Réjean Thomas.

Montréal a ainsi rejoint plus de 70 villes à travers le monde qui ont déjà déclaré que leurs pouvoirs municipaux allaient permettre d'accélérer la réponse à l'épidémie du VIH, en participant d'ici 2030 à l'atteinte des objectifs 90-90-90 (90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, 90% de ces personnes bénéficient d'un traitement antirétroviral efficace, 90% de ces personnes ont une charge virale indétectable et ne transmettent pas le virus). Il était plus que temps!

En s'engageant à faire de Montréal une Ville sans sida, Mme Plante a affirmé la place prépondérante que les communautés touchées par le VIH et leurs représentants doivent avoir dans la réponse à l'épidémie, et s'est engagée à travailler de concert avec celles et ceux-ci, notamment pour placer les personnes au coeur de toutes les actions qui les concernent, ou encore traiter les causes de risque, de vulnérabilité et de transmission, énoncés qui sont extraits de [la Déclaration de Paris](#)¹.

La Table des organismes montréalais de lutte contre le sida (TOMS) et la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA), qui contribuent ensemble et activement depuis la résolution unanime du conseil municipal en juin dernier, saluent chaleureusement cet engagement clair de Mme Plante, et reconnaissent que son action, conjuguée à celle de la Direction régionale de Santé Publique de Montréal, aura un impact majeur sur les vulnérabilités rencontrées par la communauté.

Le VIH touche particulièrement les communautés marginalisées par leurs sexualités, leurs identités, par toute autre forme d'exclusion sociale ou de discrimination, et par l'application de lois et règlements discriminatoires, et la signature de la Déclaration par la Ville est une première étape importante vers la réduction de ces iniquités. Premières concernées par le fardeau de l'épidémie, les communautés porteront leurs recommandations à l'administration municipale, pour la mise en oeuvre d'actions concrètes. Elles s'associeront au travail des chercheurs, cliniciens, du personnel infirmier ou psychosocial, et de tous les autres professionnels et militants engagés avec passion dans cette réponse au VIH, pour faire de leurs environnements des milieux sans sida et sans stigmatisation.

-30-

Pour tout contact :

Représentants de la TOMS :

Sandra Wesley, Stella, l'amie de Maimie : direction@chezstella.org - 514 984-6319

Pierre-Henri Minot, Portail VIH/sida du Québec : dq@pvsq.org - 514 692-3295

Représentant de la COCQ-SIDA :

Ken Monteith : ken.monteith@cocqsida.com - 514 844-2477 #26

¹ http://toms-mtl.org/wp-content/uploads/2017/12/20141201_Paris_Declaration_fr.pdf

La **Table des organismes montréalais de lutte contre le VIH/sida (TOMS)** regroupe 26 organismes communautaires engagés dans la lutte contre le VIH/sida sur l'île de Montréal. Ces organismes sont souvent menés par les personnes concernées ou, au minimum, incluent les communautés et sont redevables à celles-ci. Sa mission est :

- De promouvoir les actions et défendre les intérêts des organismes communautaires montréalais qui œuvrent dans la lutte contre le VIH/ sida et les autres infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) (tant au niveau prévention que soutien et hébergement) auprès de la population et des instances décisionnelles et politiques;
- De favoriser et faciliter la concertation et la collaboration de tous les acteurs concernés par la lutte contre le VIH/sida et les autres ITSS dans le développement et la réalisation d'actions et d'activités communes ;
- De susciter le partage et la réflexion des membres quant aux actions, enjeux et défis en matière de prévention, de soutien et d'hébergement des personnes vivant avec le VIH/sida ou toute autre ITSS ;
- De soutenir les membres par des activités d'information, de formation, de recherche et d'animation tout en encourageant le développement d'approches novatrices dans la lutte contre le VIH/sida et les ITSS ;
- De sensibiliser la population montréalaise face au VIH/sida et aux autres ITSS.

Ses membres travaillent dans 3 secteurs d'activités principaux, soit la prévention, le soutien aux personnes vivant avec le VIH et autres ITSS, et l'hébergement et la réinsertion sociale.

La **Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA)** regroupe 36 organismes communautaires québécois impliqués dans la lutte contre le VIH/sida et exerce son leadership afin de susciter, soutenir, consolider et promouvoir l'action communautaire autonome face à la lutte contre le VIH/sida sur le territoire québécois. La COCQ-SIDA est guidée dans ses actions par les principes suivants :

- Participation accrue des personnes vivant avec le VIH (GIPA*) - Élément fondamental de la réponse à la pandémie devant être assuré à tous les niveaux d'implication et dans tous les secteurs : communautaire, gouvernemental, paragouvernemental et privé.
- Solidarité - Responsabilité et réciprocité qui s'expriment par le soutien, la collaboration et le partenariat aux niveaux local, régional, national, pancanadien et international.
- Autonomie - Respect du droit de définir les orientations et de prendre les décisions.
- Ouverture - Respect de la différence et des diverses réalités.
- Démocratie - Structures et pratiques qui favorisent la prise de parole, la participation, la transparence et la prise de responsabilité.

Fast Track Cities est une initiative d'ONUSIDA créée le 1er décembre 2014 avec la signature de la Déclaration de Paris par plusieurs villes de partout au monde. Selon ONUSIDA : *“En travaillant ensemble, les villes peuvent mener des actions locales qui auront un impact mondial. En nous appuyant sur notre leadership politique, nos infrastructures, nos ressources et moyens humains, nos villes vont oeuvrer pour un avenir plus équitable, inclusif, prospère et durable pour leur population - indépendamment de leur sexe, âge, statut social et économique ou de leur orientation sexuelle.”* Les villes signataires sont accompagnées par l'Association internationale des fournisseurs de soins de santé en VIH (IAPAC), qui a émis des [recommandations pour atteindre les objectifs 90-90-90](#).